Burundi : l'ONU s'alarme de la répression contre les ONG

RFI, 07-02-2017 A quelques semaines de la prochaine session du Conseil des droits de l'homme prévue en mars à Genève, un groupe d'experts des Nations unies s'alarme, dans un rapport, de la répression qui frappe les défenseurs des droits humains au Burundi. Ce n'est pas nouveau, mais aux yeux des experts, la situation s'est encore aggravée ces derniers mois, signe selon eux de la volonté du gouvernement burundais de « supprimer toutes les voix dissidentes dans le pays ».

Le rapporteur spécial de l'ONU sur la situation des défenseurs des droits de l'homme, Michel Forst, pointe le nombre de plus en plus grand d’ONG interdites au Burundi. « En octobre, les autorités burundaises avaient radié cinq des principales organisations non gouvernementales et pas des moindres : le Forsc, le Focode et d’autres. Quelques semaines plus tard, c’est la l’Iteka, donc la ligue burundaise qui est interdite, ainsi que l’Olufad, une autre organisation non gouvernementale. » Mais le souci, pour le représentant de l’ONU, c’est aussi la situation des représentants et membres de ces organisations. « N’oublions pas que les principaux dirigeants des ONG sont en fuite à l’étranger, donc ils ont été obligés de se réfugier en raison de la recrudescence des attaques. Ceux qui restent sont menacés. Il y a les arrestations arbitraires, des menaces contre eux, une campagne de stigmatisation de criminalisation également des défenseurs. » Projets de loi Michel Forst dénonce en particulier les nouveaux textes de loi adoptés par le Parlement burundais en décembre dernier, qui renforcent considérablement le contrôle exercé par les autorités sur le travail des ONG. « En décembre, l’Assemblée nationale a voté deux projets de loi qui visent à contrôler les ONG, qui visent maintenant non seulement à interdire, mais à contraindre les ONG dans un système. » Le rapporteur de l’ONU détaille, avec inquiétude, ce que prévoient ces textes. « Les ONG vont être obligées d’abord d’obtenir l’autorisation du ministère pour toute activité. Par exemple, publier un rapport, lancer une manifestation, il va falloir demander l’autorisation du ministère de l’Intérieur qui va, bien sûr, s’opposer. » Un contrôle qui ne passe pas seulement par la contrainte politique, mais aussi économique. « Les ONG ne pourront également plus recevoir de financement de la part de l’étranger, sauf à demander l’autorisation au gouvernement. Et à l’heure actuelle, elles sont quasiment toutes dépendantes des fonds de la communauté internationale, des Nations unies, de l’Union européenne. » « Il faut laisser la société civile s’exprimer » Toutes ces mesures, pour Michel Forst, ont bien un seul et même objectif : faire taire la société civile au Burundi. « C’est tout un pan des libertés fondamentales, critiques, indépendantes, qui va s’écrouler si ce projet de loi est confirmé. C’est une situation qui est vraiment chaotique. Parce qu’en fait, la seule voie critique à l’heure actuelle, en dehors de la communauté internationale, c’est la société civile et le gouvernement le sait très bien. » « On voit que le gouvernement actuel du Burundi ne veut pas de contrôle démocratique par les citoyens burundais, s’alarme le rapport spécial de l’ONU. Ça suffit, il faut laisser la société civile s’exprimer, d’autant plus qu’on est dans un contexte de violence extrême, très génocidaire, avec des disparitions forcées involontaires, arrestations arbitraires, tortures, etc. Donc une situation difficile, critique, au regard des êtres humains. »

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});